



# Mairie de Montreux-Château

## FLASH INFO Septembre 2009

### Réhabilitation de l'école primaire

Conformément au planning des travaux, le chantier de rénovation de l'école primaire est désormais terminé. Rappelons que l'enveloppe budgétaire consacrée à cette réhabilitation est de 96 000 € d'investissements.

Les entreprises, comme le personnel communal ont ainsi mis les bouchées doubles pour livrer, dès cette rentrée scolaire, un cadre de travail agréable à nos enfants et offrir, à l'équipe enseignante, un véritable instrument de travail de qualité.

Cette école est aussi celle de tous les Montreusiens : jeunes, moins jeunes, anciens, parents d'élèves, nouveaux habitants ; c'est pourquoi l'équipe municipale se propose de vous accueillir :

**le samedi 26 septembre de 10h à 12h pour une matinée portes ouvertes**

et vous faire ainsi partager et découvrir ce nouveau bâtiment.

### Travaux rue d'Alsace

Les travaux d'aménagement de la rue d'Alsace débuteront la seconde quinzaine de septembre et ce pour une durée d'un mois. Des feux tricolores et une circulation alternée sont prévus sur cet axe durant le chantier. Ces travaux sont destinés à sensibiliser les automobilistes en vue de réguler leur vitesse dans l'agglomération.

L'aspect esthétique et environnemental n'a pas été oublié car cette entrée de village se doit d'être le reflet de la commune, de notre département et de notre région. Enfin, ce chantier se terminera par la pose d'un nouvel enrobé sur toute la longueur de cette rue.

### Restriction d'eau dans le Territoire de Belfort

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2009, Monsieur le Préfet du Territoire de Belfort a pris un arrêté pour restreindre la consommation d'eau. Ainsi, le lavage des voitures, le remplissage des piscines sont interdits, quant à l'arrosage des pelouses, des espaces verts et des stades, il est interdit de 8 h à 20 h.

Cet arrêté aura une durée de 3 mois (jusqu'au 30 novembre 2009) et pourra être modifié en fonction de l'évolution hydrologique. Le Préfet rappelle que le non respect de ces mesures peut entraîner des sanctions (contravention de 5<sup>ème</sup> classe). L'arrêté détaillé se trouve affiché en Mairie.

### 1000 clubs : Nouveaux tarifs

Le Conseil Municipal a souhaité modifier les tarifs de location de la salle communale du 1000 clubs. Ainsi le montant de la location pour les Montreusiens est revu à la baisse : 130 € au lieu de 138 € auparavant (location pour un week-end). De plus de nouveaux équipements ont été acquis : un réfrigérateur de 640 litres et une batterie de cuisine. L'effort sera poursuivi en 2010.



# Mairie de Montreux-Château

## FLASH INFO Septembre 2009

### Salon de l'artisanat

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Territoire de Belfort organise la 8<sup>e</sup> édition du Salon « Talents d'Artisan » le **Samedi 10 octobre 2009 de 10h à 19h** et **Dimanche 11 octobre 2009 de 10h à 18h** à la salle des fêtes de Belfort (entrée gratuite). Cette grande opération de valorisation du secteur des métiers accueillera des artisans de Montreux-Château.

**Renseignements** : Chambre de métiers et de l'Artisanat – 03 84 57 30 40 – [www.cma-belfort.fr](http://www.cma-belfort.fr).

### École de musique

L'école Intercommunautaire d'Enseignement Musical (EIEM) fait sa rentrée ! Les cours ont repris **depuis le 02 septembre**. Elle accueille les enfants, adultes et personnes handicapées qui désirent apprendre la musique.

Pour tous renseignements et inscriptions, n'hésitez pas à contacter : **EIEM - 2 rue du Charron - 90150 FRAIS - Tél : 03 84 58 01 07 - [bastien.olivier@wanadoo.fr](mailto:bastien.olivier@wanadoo.fr)**

### RAPPEL : Quelques règles citoyennes

#### ↳ **TAILLE DES HAIES ET ELAGAGE DES ARBRES** :

Durant la belle saison, les végétaux ont tendance à croître fortement. Aussi, une taille ou un élagage (souvent) s'impose. Il convient de sensibiliser tout particulièrement, les propriétaires de haie ou d'arbres situés en bordure de voirie communale ou départementale. En effet lors d'un accident, votre responsabilité peut être engagée si la preuve est faite que votre arbre ou votre haie obstruait la visibilité du conducteur, du cycliste ou du piéton.

#### ↳ **ECO-POINT – DECHETS VERTS** :

De manière récurrente, la zone de la déchetterie est jonchée de cartons non pliés, de verre cassé, de débris nauséabonds, de végétaux entreposés à côté de la benne, voir la présence de matelas et/ou objets divers au fond de cette dernière. Cet état d'esprit peu responsable entraîne un nettoyage quasi quotidien des lieux et par conséquent des coûts supplémentaires pour notre collectivité. Un sursaut citoyen s'impose !

#### ↳ **NOS ANIMAUX DE COMPAGNIE** :

Rappelons tout d'abord, que ces derniers doivent être tenus en laisse dès lors qu'ils sortent de votre propriété. En cas d'incident ou d'accident, le propriétaire sera tenu comme seul responsable.

Le propriétaire, gardien ou détenteur d'un animal doit, de manière permanente, prendre les mesures nécessaires destinées aux respects de la propreté des trottoirs, des espaces verts et autres lieux publics.

Tout propriétaire d'animal doit avoir en sa présence le matériel nécessaire à l'enlèvement des excréments.



# *Mairie de Montreux-Château*

## **FLASH INFO Septembre 2009**

### Inscription sur les listes électorales

Nous rappelons à tous les nouveaux arrivants dans la commune et aux jeunes atteignant l'âge de 18 ans avant le 28 février 2010, que l'inscription sur les listes électorales doit s'effectuer en mairie **impérativement avant le 31 décembre 2009** pour voter à Montreux-Château.

Les intéressés doivent se présenter munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.